Université de Pau et des Pays de l'Adour

Nature du Recrutement	Contrat à durée déterminée de 3 ans d'enseignant associé à mi-temps (PAST). cf. https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid60227/devenir-enseignants-chercheurs-associes-et-invites-p.html
Famille d'emploi :	Maitre de conférences associé à mi-temps.
Niveau d'études :	*BAC+5 ou doctorat*
Profil	*Sciences de l'information et de la communication*
Horaires	*803,5 h par an (soit 96h eq. TD + Recherche + charges collectives)*
Conditions administratives d'admissibilité du dossier	Peuvent candidater des personnalités françaises ou étrangères justifiant depuis au moins trois ans d'une activité professionnelle principale, **autre que d'enseignement,** et d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée. La rémunération principale du candidat ne doit pas provenir **d'actions de formation, ni au sein de l'université, ni dans d'autres établissements**. En aucun cas, la rémunération liée au poste de PAST ne peut devenir la rémunération principale de la personne, une fois qu'elle a été recrutée sur le poste à pourvoir. Les agents publics postulant sur des fonctions d'enseignant associé à mi-temps doivent obtenir une autorisation de l'autorité hiérarchique dont ils relèvent. Celle-ci est réputée acquise à l'expiration d'un délai de deux mois suivant la réception de la demande. Les agents publics exerçant dans un établissement d'enseignement ou de recherche ne peuvent être nommés enseignants associés à mi-temps.

AFFECTATION

ETABLISSEMENT :	**Université de Pau et des pays de l'Adour**
SERVICE :	**IUT de Bayonne et du Pays Basque**
VILLE :	**Bayonne/Anglet**
CONTACT :	**T. NODENOT, Directeur de l'IUT** **directeur@iutbayonne.univ-pau.fr**

Activités principales :

Le maître de conférences associé effectuera son service d'enseignement en DUT et licence professionnelle (https://www.iutbayonne.univ-pau.fr/). Il apportera son concours sur des modules relevant des sciences de l'information et de la communication ayant trait aux contenus suivants :

- Management, information et communication y compris dans leur rapport aux « nouvelles technologies » : recherche, transmission, diffusion de l'information et droit afférent ;
- Communication commerciale et communication d'entreprise : publicité et marketing, communication externe (relations presse, lobbying, communication de recrutement, communication financière, événements promotionnels), communication interne (relations avec les personnels, mécanismes de réunion et de consultation, …), information spécialisée ;
- Communication interpersonnelle : développement personnel, usages et pratiques du numérique et des réseaux sociaux en situation professionnelle : recherche de stage, d'un contrat d'alternance, d'un emploi ou d'une poursuite d'études.

Il saura concrétiser son apport en appuyant ses enseignements sur la pratique d'outils professionnels (CRM, plateformes social media, outils du système d'information de l'entreprise, …). Il ou elle donc devra être à l'aise avec l'enseignement des fondamentaux théoriques (relevant des sections CNU 71 et 06) comme dans la pratique d'une pédagogie active : études de cas, rencontres avec des professionnels des entreprises locales (DRH ; chargés de communication, …), challenges, projets, organisation d'événements ...

Charges collectives
Au-delà de ses enseignements, l'enseignant recruté s'investira dans la charge consistant à animer le réseau constitué des enseignants référents en charge de la communication de chaque département d'IUT ainsi que des personnels administratifs et techniques en support de cette activité transversale.

Recherche
En lien avec son activité professionnelle, le maître de conférences associé pourra examiner les possibilités de participer aux activités de recherche conduites avec le laboratoire ALTER (EA 7504 cf. https://alter.univ-pau.fr/) ou le laboratoire CREG en gestion (EA 4580 cf. https://iae-creg.univ-pau.fr) de l'université .

Pour vérifier votre admissibilité sachez que nous aurons besoin

- **Pour les travailleurs indépendants** :
  - Taxe professionnelle des 3 dernières années à compléter avec l'attestation de cotisations URSSAF de l'année en cours (2020)
  - Inscription au répertoire nationale des entreprises
  - Avis d'imposition sur le revenu
- **Pour les salariés** :
  - Avis d'imposition sur le revenu,
  - Attestation de l'employeur principal
  - Contrat de travail
  - Trois dernières fiches de paie

Après avoir bien vérifié les conditions d'admissibilité, veuillez adresser lettre de motivation et CV au plus tard le 31 août à 12h à l'attention de

Monsieur le Directeur de l'IUT de Bayonne
2 allée du parc Montaury
64600 ANGLET
directeur@iutbayonne.univ-pau.fr